

Communiqué

du 25 mai 2009

Rencontres sénatoriales de l'apprentissage le 26 mai « L'apprentissage : gagnant-gagnant »

Le Sénat et l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) organisent le mardi 26 mai 2009 au Palais du Luxembourg les Rencontres Sénatoriales de l'Apprentissage sous le haut patronage du président du Sénat, Gérard Larcher et en présence d'Alain Griset, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM). Cette journée dédiée à l'apprentissage, met l'éclairage sur cette voie de formation unanimement reconnue pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Deux apprentis des Bouches-du-Rhône participent à cette manifestation à Paris.

Ces rencontres se déroulent en deux temps. Le premier est celui de la prise de parole des apprentis qui poseront leurs questions aux membres du gouvernement présents sous la présidence de Gérard Larcher. Le second est un échange entre Sénateurs, maîtres d'apprentissage et élus des chambres de métiers et de l'artisanat, en présence d'apprentis.

Le thème de la table ronde, « gagnant-gagnant », prend tout son sens dans le contexte de crise économique et de réformes gouvernementales en faveur de l'apprentissage comme le « plan pour l'emploi des jeunes ». Le jeune qui apprend un métier qui lui plaît est gagnant, tout comme est gagnant le chef d'entreprise artisanale qui forme le collaborateur dont il a besoin pour développer son activité. Cette filière a démontré son efficacité pour fournir la main-d'œuvre hautement qualifiée et de qualité dont les entreprises artisanales ont besoin.

Chaque année, 170 000 jeunes sont formés par des entreprises artisanales. 80 000 d'entre eux sont accueillis par les CFA (Centres de Formation des Apprentis) des Chambres de métiers et de l'artisanat qui proposent une offre de 600 formations. A l'issue de leur formation, 90 % des apprentis trouvent un emploi dans leur métier. Actuellement, un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage. Dans les Bouches-du-Rhône, 5 738 apprentis sont en cours de formation dans 3 700 entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2009.

Tous les mercredis à 14h, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône organise des réunions d'informations où chaque jeune motivé peut obtenir des conseils et un accompagnement vers l'embauche en apprentissage.



Contact presse : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org

